

mentaire qu'elle joue dans la famille. Un pays, c'est un grand foyer : pourquoi priver son administration du concours des femmes, qui ont, précisément parce que ce sont des femmes, des qualités, des compétences, des préoccupations maternelles et autres que n'ont pas et ne peuvent pas avoir les hommes, tout simplement parce que ce sont des hommes. Voyez comme ceux-ci ont été faibles ou maladroits en face des fléaux qui déciment l'humanité : l'alcool, la dépopulation, la guerre. Si les femmes, ouvrières de la vie, avaient dans la société et dans le monde la part légitime de conseil, de direction à laquelle elles ont droit, est-ce qu'en vérité elles ne mettraient point une force nouvelle bienfaisante au service d'un avenir meilleur ?

Enfin, pour qu'une loi soit bonne, il faut qu'une opinion publique éclairée la prépare. Le Parlement ne fait guère œuvre d'imagination. Les réformes sont sollicitées de lui par les faits et la volonté collective plus qu'elles ne sont imposées par lui. Certes, il a pris souvent des initiatives, mais elles ont plutôt une vertu d'éducation, de propagande d'idée qu'une action rapide de réalisation. Et si elles aboutissent parfois, elles sont lentes à entrer dans les mœurs et à produire leur effet. J'en conclus que, pour avoir de bonnes lois, il ne suffit pas d'en bien choisir les ouvriers, mais il faut qu'une opinion publique attentive à l'intérêt général et agissante dégage les problèmes, indique les solutions, impose les principes à codifier. Le vrai pouvoir législatif n'est pas au Parlement, il est dans le pays. Et rien n'est plus dangereux pour son avenir que son abdication ou son indifférence en ces matières.

Justin GODART.

